

Rapport 3 Audit de suivi sur le transport des marchandises dangereuses, des Rapports de l'automne 2020 du Commissaire à l'environnement et au développement durable (43^e législature, deuxième session)

Recommandation 3 : Transports Canada devrait fournir au Comité les rapports d'étape pour ce qui est de veiller à ce que les installations spécialistes de contenants dont les certificats sont expirés ne soient pas utilisées pour mener les activités visées par ces certificats.

Rapport :

Transports Canada a fourni un aperçu détaillé le 6 juin. À ce moment, l'inscription de 3,8 % des installations spécialistes de contenants est expirée. De ce nombre, 1 % des inscriptions font l'objet d'un renouvellement et 2,7 % ont un statut « inconnu » (des 43 inscriptions expirées, 23 d'entre elles sont expirées depuis quelques jours et 20 ont été approuvées par l'analyste de la qualité des données (AQD). Tout cela signifie que le statut de 96,2 % des installations spécialistes de contenants inscrites est « connu ».

		TOTAL	Cylindre	Route	Emballage	Ferroviaire
Installations canadiennes actives spécialistes de contenants	96,2 %	1 514	751	377	352	34
Installations canadiennes expirées spécialistes de contenants	3,8 %	59	40	7	11	1
		1 573				
Certificat expiré - statut « connu »	1,0 %					
Renouvellement en cours		16	13	2	1	0
		16				
Certificat expiré - statut « inconnu »	2,7 %					
Étape 1 - Avis d'expiration envoyé récemment*	1,5 %	23	16	2	4	1
Étape 2 - Approbation par AQD	1,3 %	20	11	3	6	0
Étape 3 - Approbation par région	0,0 %	0	0	0	0	0
		43				
*Les certificats sont expirés depuis le 1 ^{er} juin 2023						